

DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FESSENHEIM

Séance du 31 mars 2026

Sous la présidence de M. Bruno NAEGELIN, maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- ☞ **de nommer** Mme Virginie STOCKY, DGS, aux fonctions de secrétaire de séance du conseil municipal ;
- ☞ **d'approuver** les comptes-rendus des séances du 12 février 2026 et 22 mars 2026 ;
- ☞ **de déléguer** au maire, pour la durée de son mandat, certaines compétences prévues à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et **d'autoriser** la subdélégation aux adjoints pour l'ensemble des délégations accordées ;
- ☞ **de fixer** les indemnités des adjoints au maire, compte tenu de leurs délégations de fonctions définies par arrêté, à 21,38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- ☞ **de verser** une subvention d'un montant de 1 000 € au Régiment de marche de Tchad pour la création d'une fresque historique des 85 ans du serment de Koufra.

Date de publication sur le site Internet de la commune : 2 mars 2026

Le compte-rendu intégral peut être consulté en mairie ou sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante www.fessenheim.fr, après son approbation.